

CCAP - CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (maj 02/2012)

Le présent CCAP s'applique aux marchés de la CCI de 4000 € HT et 20 000 € HT.

1. Procédure adaptée, article 28 du Code des marchés publics

2. Pièces contractuelles

Les pièces constitutives du marché par ordre de priorité décroissante sont les suivantes :

Pièces particulières :

- Le devis ou le descriptif technique quantitatif, revu le cas échéant à l'issue de la négociation
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Le ou les bons de commande

Pièces générales:

- Le Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G) du type de marché en vigueur au mois d'établissement du devis ou descriptif technique quantitatif.
- Toute norme en vigueur et relative à la prestation objet du présent marché.

3. Prix : forfaitaire, ferme et définitif. Il comprend toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation.

4. Nantissement : la CCI délivrera au TITULAIRE, sur demande, une copie du marché revêtue de la mention d'exemplaire unique. La cession ou le nantissement devra être notifié à la CCI de Seine et Marne.

5. Conditions de paiement/facturation :

Les factures seront payées par virement sous 30 jours au maximum à compter de la date de réception de la facture.

Les factures seront adressées à :

CCI de Seine et Marne
Comptabilité
Boulevard Olof Palme
Emerainville
77436 Marne La Vallée Cedex 02

6. Bons de commandes : la CCI établira un ou plusieurs bons de commande signés par une personne habilitée pour l'exécution du marché

7. Pénalités : application du CCAG en vigueur

8. Droit applicable : droit français

9. Règlement des différends :

Si un différend survient à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent marché, les parties s'efforceront de le régler à l'amiable préalablement à toute action en justice.

En cas de désaccord persistant, le litige sera porté devant le Tribunal Administratif de Melun.